



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH
DÉCISION N° 2022-458
I-1-15 Décisions, délibérations

OBJET : CONTRAT JEAN-MARC DUMONTET PRODUCTION

DGA Service à la
population
Direction de la Vie
Culturelle

Réf : SJ/ERB 250630

DGS :

DGA :

CAB :

CS :

Le Maire de LA TESTE DE BUCH

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant que la Ville de La Teste de Buch, dans le cadre de sa saison culturelle 2022-2023, organise un spectacle le 10 novembre 2022 au Théâtre Cravey,

DÉCIDE

Article 1 :

De signer le contrat avec JEAN-MARC DUMONTET PRODUCTION dont le siège est situé au 7 bis, rue de Monceau à Paris (75008) afin de donner, dans les conditions définies par celui-ci un spectacle intitulé « PAR LE BOUT DU NEZ » le jeudi 10 novembre 2022 à 20h45 au Théâtre Cravey.

Article 2 :

La Ville de La Teste de Buch s'engage à payer à JEAN-MARC DUMONTET PRODUCTION la somme de 30595 € TTC, répartie de la façon suivante :

- Une avance de 30 % du prix de cession, soit 9178.50 € TTC sera versée par mandat administratif à réception d'une facture.
- Le solde, soit 21416.50 € TTC, sera versée sous 30 jours par mandat administratif à l'issue de la représentation à réception d'une facture.

La Ville de La Teste de Buch prendra en charge un catering.

La Ville de La Teste de Buch prendra en charge les droits d'auteur.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Trésorière Principale d'Arcachon sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de la notification et de l'exécution du marché.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 07/09/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20220907-DEC2022_458-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2022

Affichage : 14/09/2022

Le Maire de La Teste de Buch Patrick DAVET



Maire de LA TESTE DE BUCH
Conseiller départemental de la Gironde